



QUELS OUTILS SONT À VOTRE DISPOSITION ?

Pour faciliter la mise en œuvre du projet, des outils dématérialisés accessibles à tous sur le site internet www.leem.org, ont été spécialement élaborés pour transmettre toutes les informations clés sur les Dons de Vie :

Un quiz en ligne à destination de tous les collaborateurs pour tester ses connaissances et faire tomber les idées reçues

Des vidéos :

- Présentation du label et des enjeux des Dons de Vie par Stéphanie Fugain, Présidente et Fondatrice de l'association Laurette Fugain
- Témoignages de donateurs et receveurs
- Partages d'expérience d'entreprises adhérentes du LEEM déjà engagées pour les Dons de Vie



Stéphanie Fugain Présidente de l'association "Laurette Fugain"



Rendez-vous également sur le site de l'association Laurette Fugain

www.laurettefugain.org



Nous comptons sur votre participation !
Au nom des patients qui ont besoin de dons de sang, de plaquettes et de moelle osseuse,

MERCI !



www.leem.org
www.laurettefugain.org



POURQUOI CE LABEL ENTREPRISE « AMBASSADRICE DES DONS DE VIE » ?

Les enjeux de ce nouveau label (destiné dans un premier temps aux entreprises du médicament) sont doubles :

Développer auprès des collaborateurs en entreprise la prise de conscience des enjeux primordiaux des Dons de Vie, indispensables au parcours de soin de nombreux patients

Agir concrètement pour faire en sorte qu'un jour, la déficience en dons ne soit plus un obstacle à la guérison

S'engager sur les Dons de Vie, c'est s'engager sur une action universelle, porteuse de très belles valeurs (le bénévolat, l'altruisme, la gratuité), qui nous concerne tous en tant que citoyens. C'est toucher à l'essence même de la solidarité.

Parce qu'une entreprise est avant tout composée d'hommes et de femmes, parce que les collaborateurs des entreprises du médicament sont animées par le souhait d'améliorer la vie des patients, nous vous proposons de participer à une action concrète avec un impact mesurable, remplaçant le sens et l'humain au cœur de l'entreprise. Le principe est simple : en utilisant les outils mis à votre disposition, montez un projet de sensibilisation de vos collaborateurs aux Dons de Vie, et facilitez le passage de la bonne intention à l'acte réel du don. Les initiatives développées se verront récompensées par l'obtention d'un label reconnaissant l'implication de l'entreprise, valorisant ainsi son action sur le volet sociétal de son engagement RSE.



On pense souvent qu'il suffit d'être traité dans de bons hôpitaux, avec des médecins compétents, des traitements efficaces, pour avoir une chance de guérir. Mais pour certaines maladies, dont les leucémies, le patient a besoin d'une chaîne de solidarité formée par les personnes en bonne santé pour continuer à se battre.

C'est pendant l'hospitalisation de sa fille Laurette que Stéphanie Fugain a pris conscience, à ses côtés, de l'importance des Dons de Vie (sang, plaquettes et moelle osseuse) : sans ces dons, le malade n'a pas toutes les armes pour lutter. C'est la raison pour laquelle, depuis 2002, l'association Laurette Fugain mobilise autour des Dons de Vie : chacun d'entre nous peut aider les patients atteints de leucémie, de cancer et de nombreuses autres pathologies à se battre contre la maladie, tout simplement en donnant un peu de soi.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ATTRIBUTION DU LABEL « AMBASSADEUR DES DONS DE VIE » PAR L'ASSOCIATION LAURETTE FUGAIN ?

MOBILISER LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT autour des Dons de Vie (information et pédagogie, soutien de projets)

SENSIBILISER LES COLLABORATEURS des entreprises du médicament, les aider à prendre conscience des enjeux des Dons de Vie et faire tomber les idées reçues

FACILITER LE PASSAGE À L'ACTE CONCRET

avec des modalités mises en œuvre par les entreprises (non décompte horaire pour le premier don, organisation de collectes mobiles ou de navettes)

COMMENT OBTENIR CE LABEL ?

Les entreprises souhaitant obtenir ce label devront envoyer un dossier synthétique présentant leur projet (dossier à télécharger sur l'extranet du LEEM).

Un comité d'évaluation indépendant de l'industrie pharmaceutique validera l'attribution des labels. Il sera composé de membres de l'association Laurette Fugain, de patients et proches de patients, de représentants de la communauté scientifique.

Le comité pourra décider d'attribuer le label à des entreprises démarrant leur engagement sur ce thème, à des initiatives naissantes, de même qu'à celles qui sont déjà engagées. Ce n'est pas un concours ni un prix, il n'y a pas de limite au nombre de labels décernés.

Les critères d'attribution seront l'implication des équipes (équipes organisatrices, mais également comité de direction par exemple), la mobilisation des collaborateurs sur le projet mené (notamment le taux de participation au quiz en ligne), la répliquabilité, l'aspect fédérateur, la facilitation concrète de l'accès aux dons pour les collaborateurs.

Un diplôme d'attribution du label sera remis lors de la soirée des Trophées RSE 2019. Les entreprises qui auront reçu le label pourront également utiliser un kit de communication (bannières, logo, etc.) qui leur permettra de faire connaître leur engagement.